

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 2 juin 2025

Date de l'annonce publique : 26/05/2025

Date de la convocation des conseillers : 23/05/2025

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Dimitrovska, Viktorija (fonctionnaire remplaçant le secrétaire communal).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Stoffel, Wayne (conseiller). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2025-06-02 - 6.02	
Point de l'ordre du jour	6.02	
Objet	Décompte de travaux - Modernisation de l'éclairage public - Roeser, rue des Sacrifiés 1940-1945	

Le conseil communal,

Vu le décompte définitif, établi par le service technique communal le 7 mai 2025 et arrêté par le collège le 19 mai 2025, concernant les travaux de modernisation de l'éclairage public à Roeser, rue des Sacrifiés 1940-1945 ;

Considérant que le décompte définitif s'élève à : 18.562,05 €;

Vu l'article 4/640/222100/20018 (Modernisation de l'éclairage public - Roeser, rue des Sacrifiés 1940-1945) du budget communal de l'exercice 2021 ;

Vu l'article 47 de la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte définitif du projet suivant :

Projet	Montant en €
Décompte de travaux - Modernisation de l'éclairage public - Roeser, rue des Sacrifiés 1940-1945	18.562,05

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 10 juin 2025

Le bourgmestre,

Le secrétaire communal ff,